

PHOTO
D'IDENTITÉ
À COLLER
(OBLIGATOIRE)

Dossier d'admission

Lycée Agricole de l'Oise

Année scolaire 2021 - 2022

Toute inscription exige que l'élève et ses responsables prennent connaissance du Règlement Intérieur et s'engagent à le respecter.

Nom et prénom de l'élève :

Cochez la case de la classe demandée

2 ^{de} G	Seconde générale	
2 ^{de} NJPF	Seconde professionnelle «Nature-Jardin-Paysage-Forêt» (GMNF)	
2 ^{de} Prod	Seconde professionnelle «Productions» (CGEA)	
1 ^{ère} G	Première générale	
1 ^{ère} GMNF	Première Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	
1 ^{ère} CGEA	Première Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole	
1 ^{ère} STAV	Première Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant	
Term G	Terminale générale	
Term GMNF	Terminale Gestion des Milieux Naturels et de la Faune	
Term CGEA	Terminale Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole	
Term STAV	Terminale Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant	

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Dossier d'admission dûment rempli et signé
- 2 photos d'identité dont une à coller sur le dossier d'admission et une autre à coller sur la fiche infirmerie
- Photocopie , recto-verso, de la carte nationale d'identité valide jusque fin juillet 2020
- Photocopie attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée citoyenne (enfant de + de 16 ans)
- En cas de divorce, joindre photocopie de la partie du jugement de divorce précisant le lieu de résidence principale de l'enfant
- Autorisation droit image (réalisation et diffusion) **à compléter et signer**
- Fiche Bourse Nationale **à compléter et signer (Obligatoire pour les boursiers et non boursiers)**
- Dossier Comptabilité (+ RIB ou RIP le cas échéant) **à compléter et à signer**
- Dossier des Associations
- Charte Labo langues **à compléter et signer**

INFIRMERIE

- Photocopie du carnet de vaccination
- Photocopie de la carte mutuelle
- Attestation d'assurance scolaire
- Attestation de Sécurité Sociale
- Fiche infirmerie complétée et signée
- 1 photo à coller (obligatoire) sur la fiche infirmerie
- Si traitement médical, fournir l'ordonnance avec le traitement

Tout dossier incomplet sera refusé.

SCOLARITÉ

Régime : INTERNE INTERNE DE LA REUSSITE ½ PENSIONNAIRE EXTERNE

Langues vivantes : L.V. 1 : Anglais L.V. 2 : Espagnol Allemand

Options

Hippologie - Equitation : OUI (compléter la fiche hippologie-équitation) NON

APPN (à partir de la 1^{ère}) : OUI NON

ETAT CIVIL DE L'ÉLÈVE

Nom de l'élève :

Prénoms de l'élève :

Né(e) le : Ville de naissance :

Département de naissance : N° R.N.I.E (obligatoire) :

Numéro de mobile de l'élève :

Email de l'élève :

Nombre de frères et soeurs :

Nom	Prénom	Date de naissance

Dernier établissement scolaire fréquenté

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

.....

Classe :

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente) :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Email :

Téléphone professionnel : Autorité parentale : OUI NON

Profession :

MARIÉ(E) PACSÉ(E) CONCUBINAGE DIVORCÉ VEUF(VE) SÉPARÉ(E)

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente) :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Email :

Téléphone professionnel : Autorité parentale : OUI NON

Profession :

MARIÉ(E) PACSÉ(E) CONCUBINAGE DIVORCÉ VEUF(VE) SÉPARÉ(E)

En cas de divorce : GARDE ALTERNÉE OUI NON (joindre une copie du jugement de divorce)

Date :

Signature du responsable légal 1 (obligatoire)

Date :

Signature du responsable légal 2 (obligatoire)

Pré-inscription INTERNAT

ÉLÈVE

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Garçon Fille

Date de naissance :

Classe :

Code postal et commune du domicile :

MOYEN DE TRANSPORT ENTRE LE DOMICILE ET LE LYCÉE (cocher une ou plusieurs cases)

Voiture

Bus

N° de ligne : Commune de départ :

Train

Commune de départ :

Temps de trajet estimé entre le domicile et le lycée :

Heure de départ du domicile le matin :

Heure de retour au domicile en fin de journée :

Date :

Signature du responsable légal *(obligatoire)*

ÊTRE INTERNE DE LA RÉUSSITE AU LYCÉE AGRICOLE DE L'OISE

Votre enfant souhaite intégrer le dispositif Internat de la Réussite pour la rentrée 2020-2021.

Être Interne de la Réussite, c'est :

S'ENGAGER :

- A adhérer aux projets pédagogiques proposés
- A travailler en étroite collaboration avec les référents

BÉNÉFICIER :

- D'un encadrement par des référents Internat de la Réussite
- De conditions de travail privilégiées
- D' un suivi personnalisé pendant la formation et durant les 12 mois après l'obtention du diplôme

TROIS OBJECTIFS DE RÉUSSITE :

- Réussite scolaire par :
 - Une aide individualisée et personnalisée pour les devoirs.
 - Une évaluation régulière des acquis.
 - Une rencontre mensuelle et bilan trimestriel avec les référents Internat de la Réussite
 - Une rencontre avec le référent insertion en cas de besoin.
 - La mise en place d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé
- Insertion professionnelle par :
 - Le passage du brevet de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
 - La préparation au CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité).
 - La préparation au permis de conduire (B). Attention les horaires de la préparation du code en seconde sont parfois pas compatible avec celle de l'équitation ou une autre activité
- Éducation citoyenne par :
 - L'ALESAA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis d'Airion) pour animer les temps extra-scolaires.
 - L'ACOOPA (Association des Coopérations d'Airion) pour la promotion d'actions de coopération internationale et de sensibilisation aux droits de l'homme.
 - Association Sportive

PROCÉDURE POUR ÊTRE INTERNE DE LA RÉUSSITE EN SECONDE :

Si la demande d'hébergement à l'internat a été acceptée au préalable
Retirer le dossier de candidature Internat de la Réussite le jour du dépôt du dossier d'inscription

Remplir le dossier de candidature « Internat de la réussite du lycée Agricole de L'Oise Airion » : à re-tourner à l'établissement avant le 21 août 2020 au plus tard.

A partir de la rentrée de septembre 2020, une période d'essai de 6 semaines en tant qu'Interne de la Réussite sera mise en place.

A l'issue, la Commission Internat de la Réussite étudiera les dossiers de candidature mais évaluera également le travail scolaire, l'assiduité, le comportement et la motivation dont les candidats ont fait preuve pendant la période d'essai.

La Commission établira alors la liste des élèves définitivement acceptés dans le dispositif IR, en fonction du nombre de places offertes.

Les candidats refusés pourront néanmoins continuer à bénéficier de l'hébergement à l'internat.

Inscription Hippologie - Equitation

option facultative

Nom :

Prénom :

Classe : Numéro d'examen FFE :

Ou détail d'expérience en pratique équestre (par exemple : promenade, pratique de 1 ou 2 ans en club, etc...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'option comprend des **cours de théorie/hippologie** en salle dans l'emploi du temps (1h) **ET** des créneaux de pratique équestre par groupes de niveau en fin de journée après la fin des cours (1h + soins aux chevaux avant/après), OU créneau de 3h selon les groupes de niveau (pour les premières et terminales).

Ce sont des cours au même titre que ceux des autres matières et la présence y est obligatoire en cas d'inscription.

Les cours débuteront le 06 septembre 2021 (prévoir tout l'équipement).

Date :

Signature du responsable
légal 1

Date :

Signature du responsable
légal 2

Date :

Signature de l'apprenant

Service Comptabilité

Note à l'attention des parents d'apprenants

DOCUMENT A CONSERVER

Le montant des frais d'hébergement et de restauration pour l'année scolaire 2021-2022 a été fixé par le Conseil régional à :

1 525,00 € pour les internes
551.00 € pour les demi-pensionnaires.
1 136.96 € pour les internes - externés

Auquel s'ajoutent :

- Une caution chambre pour les élèves internes de **78 €** (sera rendue en fin de cursus scolaire au Lycée d'Airion si la chambre est rendue en l'état avec la clé)
- Les frais pédagogiques : **75 €** pour l'année scolaire
- Option facultative hippologie-équitation : **395 €** pour l'année scolaire (facturation répartie sur les 3 trimestres)

ATTENTION

Les changements de régime ne peuvent intervenir qu'à la fin du trimestre.

Tout trimestre commencé est dû (pension, demi-pension et équitation).

MODALITES DE PAIEMENT

■ Soit paiement à réception de l'avis aux familles (3 factures à l'année), par chèque, espèces ou virement sur notre compte bancaire dont voici les références :

BIC : TRPUFRP1
IBAN : FR76 1007 1600 0000 0010 0278 430
Domiciliation : Trésor Public Beauvais,
Titulaire du compte : Lycée Agricole d'Airion Mr L'Agent Comptable.

Merci d'indiquer dans les références du virement en priorité le numéro de la facture et votre nom. Exemple : F17548 DUVAL.

■ Soit prélèvement mensuel sur votre compte bancaire ou postal (réalisé sur la base du montant annuel dû).

Pour le prélèvement bancaire, nous retourner la demande et l'autorisation (du ou des responsables) ci-jointes signées et accompagnées d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal par responsable.

L'échéancier vous sera transmis, dès réception à l'agence comptable de toutes les informations nécessaires à sa réalisation (premier trimestre). Il est basé sur un montant estimatif annuel qui pourra donner lieu à des ajustements sur les 2 derniers prélèvements.

L'échéancier est proposé sur une période de 8 ou 9 mois avec des prélèvements qui commencent début octobre 2021, (vers le 5) jusqu'à début juillet 2022 compris, en fonction de la date de réception des éléments à l'Agence Comptable.

Demande de prélèvement

ATTENTION, EN CAS DE PARTAGE DES FRAIS DE PENSION OU DEMI-PENSION, COMPLÉTER LES 2 CADRES
(DEMANDE ET AUTORISATION) DONC UNE FICHE DE PRÉLÈVEMENT PAR RESPONSABLE

Nom - Prénom de l'élève :

Classe :

Attention : en cas de partage des frais de pension ou demi-pension, compléter un cadre par responsable (1 et 2)

Partage des frais de pension / demi-pension : OUI NON

RESPONSABLE 1

Nom : Prénom :

En cas de partage des frais de pension ou demi-pension, préciser la répartition du paiement (ex : 50%, 50%) :

Prélèvements bancaires : OUI NON

Documents à fournir

Fiche de demande et d'autorisation de prélèvement mensuel, dûment complétée et signée (si vous avez choisi ce mode de règlement)

Un relevé d'identité bancaire ou postal

Un certificat de fin de scolarité (ou EXEAT) pour les nouveaux apprenants : à demander à l'établissement précédent. Ce document atteste que la famille est en règle avec le service comptable (frais de cantine, etc)

RESPONSABLE 2

Nom : Prénom :

En cas de partage des frais de pension ou demi-pension, préciser la répartition du paiement (ex : 50%, 50%) :

Prélèvements bancaires : OUI NON

Documents à fournir

Fiche de demande et d'autorisation de prélèvement mensuel, dûment complétée et signée (si vous avez choisi ce mode de règlement)

Un relevé d'identité bancaire ou postal

Un certificat de fin de scolarité (ou EXEAT) pour les nouveaux apprenants : à demander à l'établissement précédent. Ce document atteste que la famille est en règle avec le service comptable (frais de cantine, etc)

Prélèvement automatique

PRIÈRE DE RENVOYER LES DEUX PARTIES DE CET IMPRIMÉ, SANS LES SÉPARER ET D'Y JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB), POSTAL (RIP), OU DE CAISSE D'ÉPARGNE (RICE).

INFORMATIONS ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Classe :

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR			
Nom :			
Prénoms :			
Adresse :			
Code Postal :			
Ville :			

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER	
Nom de la banque :	
Adresse :	
Code Postal :	
Ville :	

COMPTE À DÉBITER			
Codes			Clé
Etablissement	Guichet	Numéro de compte	RIB
_____	_____	_____	_____

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
Lycée Général et Technologique Agricole EPLEFPA de l'Oise / Lycée Agricole de l'Oise 6 rue du Dessus de l'Etang 60600 Airion

Date et signature

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° National d'Emetteur

512 024

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR			
Nom :			
Prénoms :			
Adresse :			
Code Postal :			
Ville :			

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER	
Nom de la banque :	
Adresse :	
Code Postal :	
Ville :	

COMPTE À DÉBITER			
Codes			Clé
Etablissement	Guichet	Numéro de compte	RIB
_____	_____	_____	_____

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
Lycée Général et Technologique Agricole EPLEFPA de l'Oise / Lycée Agricole de l'Oise 6 rue du Dessus de l'Etang 60600 Airion

Date et signature

Règlement d'utilisation du laboratoire de langues

Année scolaire 2020 - 2021

Je dois rentrer calmement et un par un dans le laboratoire de langues.

J'atteins ma cabine en faisant attention au matériel autour de moi.

Lorsque j'arrive ou pars de la salle et pendant le cours je ne dois pas poser mon sac sur la table et tablette de la cabine qui m'a été attribuée.

Je ne dois pas poser mon cahier, feuille, bloc ou autre objet sur le clavier ou autre périphérique de ma cabine.

Je dois déposer mon sac autour du bureau du professeur.

Je suis seulement autorisé(e) à avoir un crayon de papier et une gomme, et je n'ai pas le droit d'avoir ma trousse ou d'autre stylo.

Je ne dois pas toucher au matériel sans que l'enseignant ne m'y autorise.

Je dois manipuler les ordinateurs et périphériques avec délicatesse.

Je ne dois utiliser que les logiciels et sites, exercices autorisés par le professeur dans le cadre des cours et ne peux en aucun cas l'utiliser pour d'autres usages personnels (écoute de musique, téléchargement, jeux.....).

Je ne dois pas faire de graffiti ni d'inscription dans la

cabine que j'occupe.

Je ne dois pas me balancer sur les chaises et je m'engage à respecter le mobilier et les équipements. En cas de dégradation les frais de remise en état seront facturés à la famille.

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, je ne dois ni manger, ni boire dans la salle ou dans la cabine.

Je dois occuper la cabine imposée par le professeur.

Je dois remplir à chaque cours la fiche de présence et de contrôle même si je n'ai pas utilisé l'ordinateur en mentionnant la date, mon Nom et Prénom, classe, professeur accompagnant, heure de la journée, état de la cabine à l'exclusion de toute autre inscription.

L'enseignant se réserve l'obligation de contrôler chaque cabine au moment du départ des apprenants pour s'assurer du bon état et respect de celle-ci.

Tout apprenant n'ayant pas une attitude correcte, qui serait trop agité ou pourrait mettre le matériel en péril par son comportement sera immédiatement exclu de cours avec une retenue et un travail à effectuer en permanence.

TOUT MANQUEMENT SERA IMMEDIATEMENT SANCTIONNE.

Nom de l'élève :

Date :

Signature de l'élève (*obligatoire*)

Date :

Signature des représentants légaux (*obligatoire*)

Vu et transmis
Le proviseur du LEGTA
P. Commun

Responsable du Laboratoire de langues
V. Jannin

Autorisation de réalisation et de diffusion

Document valable pendant toute la durée de la formation

Représentant légal 1 (Nom - Prénom) :

Représentant légal 2 (Nom - Prénom) :

de l'enfant (Nom - Prénom) :

Classe :

Dans un but strictement pédagogique ou éducatif à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'apprenant, les enseignants vont être amenés à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des enregistrements sonores et vidéos, des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) de votre enfant pour une durée indéterminée à dater de la présente sauf demande écrite de modification par le responsable légal en cours de formation.

REPRESENTATIONS PHOTOGRAPHIQUES ET/OU VIDEOS DE L'ENFANT ET ENREGISTREMENTS SONORES DE SA VOIX

En application de l'article 9 du Code Civil (« chacun a droit au respect de sa vie privée... », « ...toute personne peut interdire la reproduction de ses traits... », « ... C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation... » j'autorise l'enseignant responsable du projet, sans contrepartie financière, à effectuer des représentations photographiques et/ou vidéos de mon enfant, des enregistrements sonores de sa voix et à les diffuser :

	Sur Internet	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur tous supports numériques à destination des familles des apprenants, des personnels de l'enseignement agricole		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Sur tout support papier	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (JPO, salon du livre...)		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Il ne sera pas utilisé de photographie et/ou vidéo individuelle de l'apprenant et celui-ci apparaîtra uniquement sur des photos et/ou vidéos collectives. Cette photo et/ou vidéo sera accompagnée d'une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiables l'apprenant et sa famille (Nom, adresse...). En cas de refus de votre part, la photo et/ou vidéo ne figurerait dans la page en question qu'en rendant votre enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

CREATIONS DE FORMES ORIGINALES (dessins, écrits, photos et toutes sortes de REALISATIONS

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...), j'autorise l'enseignant responsable du projet à utiliser les créations de mon enfants sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteurs :

	Sur Internet	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur tous supports numériques à destination des familles des apprenants, des personnels de l'enseignement agricole		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Sur tout support papier	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (JPO, salon du livre...)		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Ajouter la mention manuscrite « LU ET APPROUVÉ – BON POUR ACCORD »

Fait à Le

Signature du responsable légal 1
(OBLIGATOIRE)

Signature du responsable légal 2
(OBLIGATOIRE)

Signature de l'apprenant
(si majeur)

Règlement d'utilisation de la salle informatique

Année scolaire 2021 - 2022

Je dois rentrer calmement et un par un dans la salle informatique.

J'atteins mon bureau en faisant attention au matériel autour de moi.

Lorsque j'arrive ou pars de la salle et pendant le cours je ne dois pas poser mon sac sur la table qui m'a été attribuée.

Je ne dois pas poser mon cahier, feuille, bloc ou autre objet sur le clavier ou autre périphérique de mon bureau.

Je ne dois pas toucher au matériel sans que l'enseignant ne m'y autorise.

Je dois manipuler les ordinateurs et périphériques avec délicatesse.

Je ne dois utiliser que les logiciels et sites, exercices autorisés par le professeur dans le cadre des cours et ne peux en aucun cas l'utiliser pour d'autres usages personnels (écoute de musique, téléchargement, jeux.....).

Je ne dois pas faire de graffiti ni d'inscription sur le bureau que j'occupe.

Je ne dois pas me balancer sur les chaises et je m'engage à respecter le mobilier et les équipements. En cas de dégradation les frais de remise en état seront facturés à la famille.

Conformément au règlement intérieur de l'établissement, je ne dois ni manger, ni boire dans la salle ou sur le bureau.

Je dois occuper le bureau imposé par le professeur.

Je dois remplir à chaque cours la fiche de présence et de contrôle même si je n'ai pas utilisé l'ordinateur en mentionnant la date, mon Nom et Prénom, classe, professeur accompagnant, heure de la journée, état du bureau à l'exclusion de toute autre inscription.

L'enseignant se réserve l'obligation de contrôler chaque bureau au moment du départ des apprenants pour s'assurer du bon état et respect de celui-ci.

Tout apprenant n'ayant pas une attitude correcte, qui serait trop agité ou pourrait mettre le matériel en péril par son comportement sera immédiatement exclu de cours avec une retenue et un travail à effectuer en permanence.

TOUT MANQUEMENT SERA IMMEDIATEMENT SANCTIONNÉ.

Nom de l'apprenant :

Date :

Signature de l'élève (*obligatoire*)

Signature des représentants légaux (*obligatoire*)

PHOTO
D'IDENTITÉ
À COLLER
(OBLIGATOIRE)

Fiche Infirmierie

CETTE FICHE ACCOMPAGNERA L'ÉLÈVE EN CAS D'ÉVACUATION

Année scolaire 2021 - 2022

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Classe : Téléphone mobile (élève) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Né(e) le : Ville de naissance : Département :

N° de Sécurité Sociale :

L'élève a-t-il bénéficié pendant l'année scolaire précédente :

- d'un P.A.P (Projet d'Accompagnement Personnalisé) OUI NON
- d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) OUI NON
- d'un P.P.S (Projet Personnalisé de Scolarisation) OUI NON
- d'un Tiers-temps à l'examen OUI NON

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom - Prénom :

Adresse :

☎ Domicile :

☎ Mobile : ☎ Professionnel :

Responsable légal(e) (joindre une copie du jugement de divorce)

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom - Prénom :

Adresse :

☎ Domicile :

☎ Mobile : ☎ Professionnel :

Responsable légal(e) (joindre une copie du jugement de divorce)

Autre personne susceptible d'être jointe et autorisée à venir chercher l'élève lorsqu'il est malade (joignable jour et nuit) :

Nom : Prénom :

Lien avec l'élève : Téléphone :

VACCINATION ET ALLERGIES

Vaccin anti-tétanique - date du dernier rappel :

Allergies :

Date :

Signature responsable légal 1
(obligatoire)

Signature responsable légal 2
(obligatoire)

Signature de l'élève
(obligatoire, si majeur)

FICHE DE SANTÉ

Selon la loi du 04/03/2002 sur le droit des malades, la fiche d'autorisation de traitement et d'intervention chirurgicale n'est plus recevable. L'établissement n'a donc plus le droit de faire signer ce document.

En cas d'urgence, le SAMU orientera le malade ou le blessé et décidera du moyen de transport. La décision d'intervention médicale sera prise au cas par cas par le médecin qui recherchera le consentement des parents et du mineur concernés.

Le retour du Centre Hospitalier se fera obligatoirement par les parents, responsables légaux ou personnes désignées. En aucun cas l'établissement ne se chargera de récupérer l'élève à l'hôpital.

LES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'INFIRMERIE AVEC UNE COPIE DE L'ORDONNANCE.

Nom du médecin traitant : Téléphone :

Hospitalisations, interventions chirurgicales, maladies graves (précisez lesquelles + dates) :

.....
.....

SÉCURITÉ SOCIALE	MUTUELLE	ASSURANCE (responsabilité civile)
Caisse de Sécurité Sociale	Nom de la Mutuelle	Nom de l'Assurance
N° Sécurité Sociale	N° de Mutuelle	N° de Police
.....

MALADIES NÉCESSITANT UN TRAITEMENT OU UN RÉGIME ALIMENTAIRE SPÉCIAL

MALADIES	TRAITEMENT / RÉGIME

ALLERGIES

Quel type ?

- Eczéma Urticaire
 Asthme Oedème de Quincke
 Alimentaire
 Autres (précisez) :

Quelle(s) cause(s) ?

- Médicament Lequel ? :
 Aliment Lequel ? :
 Autre(s) (précisez) :

Régime alimentaire (si il y a lieu) :

Traitement(s) suivi(s) :

.....

Désensibilisation : Faite En cours

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Document OBLIGATOIRE pour tous les élèves, à compléter et à retourner à l'établissement d'accueil lors de l'inscription ou au plus tard le 15 octobre 2021, accompagné s'il y a lieu du dossier de bourse ou des pièces mentionnées selon votre situation

NOM - Prénom du représentant légal :

NOM - Prénom de l'élève :

Date de naissance de l'élève :

Adresse :

..... Tél :

Etablissement fréquenté en 2020/2021 : Classe :

Etablissement fréquenté à la rentrée 2021 : Classe :

ne sollicite pas de bourse nationale pour l'année scolaire 2021/2022 : fin du questionnaire (signer en bas de page)

sollicite une bourse nationale pour l'année scolaire 2021/2022 : cocher la case qui correspond à votre situation :

► **Soit l' ELEVE était scolarisé dans un établissement d'enseignement agricole de la région Hauts-de-France au cours de l'année scolaire 2020/2021**

Si l'élève était <u>boursier</u> en 2020/2021	Si l'élève n'était <u>pas boursier</u> en 2020/2021
<input type="checkbox"/> aucun changement de la situation familiale ou professionnelle depuis le dernier dossier de bourse. Je sollicite une bourse sans demander la mise à jour de mes ressources (le calcul sera fait en prenant en compte les revenus 2017, 2018 ou 2019 selon l'année d'entrée au lycée de l'élève). Vous n'avez rien à fournir en plus de cette fiche.	<input type="checkbox"/> dossier complet à déposer auprès de l'établissement, avec les justificatifs des revenus de l'année 2020 (*)
<input type="checkbox"/> changement de la situation familiale depuis l'année des revenus pris en considération dans l'ancien dossier de bourse : je sollicite le <u>réexamen</u> de la bourse et la prise en compte des revenus de l'année 2020. Pas de formulaire à remplir, mais fournir les justificatifs des revenus 2020 (*) + justificatif de changement de situation.	
<input type="checkbox"/> redoublement, changement d'orientation, entrée dans le second cycle (CAPa, 2 ^{de}) : <u>réexamen</u> obligatoire, pas de formulaire à remplir, mais fournir les justificatifs des revenus 2020 (*)	

► **soit l' ELEVE ENTRE DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, en provenance d'un établissement de l'Education Nationale**

dossier complet à déposer auprès de l'établissement , y compris si vous aviez déposé un dossier au collège ou au lycée

+ relevé de note du brevet en cas de mention B ou TB

(*) Si vous déposez votre dossier en bourse en juillet : fournir l'avis de situation déclarative (après déclaration en ligne), ou la déclaration automatique de revenus 2020, puis fournir obligatoirement à la rentrée l'avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur les revenus 2020.

Pour les dossiers déposés en septembre, fournir directement l'avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur les revenus 2020.

Fait à Le..... Signature du représentant légal :



Document à conserver

TROUSSEAU DES INTERNES

- Une alèse pour matelas de 90 x 190 (**OBLIGATOIRE**) + drap housse + couette
- Un traversin ou un oreiller et son enveloppe
- Cadenas pour l'armoire

CARTE HDF

Pour les nouveaux élèves, le Conseil Régional des Hauts-de-France octroie une aide pour l'achat ou la location des manuels scolaires et pour l'achat d'équipement nécessaire à leur scolarité.

La carte Génération #HDF, servira aussi pour le passage à la restauration, il est impératif que tous les apprenants soient munis de celle-ci pour la rentrée.

Montant des aides accordées (tarifs 2021-2022) :

- 100 euros pour les filières générales, technologiques et professionnelles pour la première année
- 55 euros pour les années suivantes.

Pour recevoir la carte, vous devez en faire la demande sur le site régional : www.generation.hautsdefrance.fr

Après validation de la demande par notre établissement, vous recevrez la carte directement chez vous dans un délai de 2 ou 3 semaines.

Les élèves inscrits en 2020-2021 conservent leur carte qui sera approvisionnée à la rentrée.

BOURSES

Pour les nouveaux élèves demander un dossier lors de l'inscription.

Pour les redoublants, fournir l'avis d'imposition 2020.

Pour les ré-inscriptions, la bourse sera reconduite automatiquement. Il n'y a donc pas lieu de faire une nouvelle demande sauf si un changement important s'est produit dans les ressources ou les charges de famille.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les demandes sont à effectuer directement sur le site OISE MOBILITE www.oise-mobilite.fr. (Bus et train)

Planning de rentrée 2021

Jour de rentrée	Classe concernée	Déroulement
Jeudi 02 septembre 2021	Secondes 1 et 2 GT (Générale et Technologique)	9h30- 10h30 Réunion d'accueil avec tous les parents 10h30- 11h30 Remise des livres (*) (facultatif) et installation à l'internat 14h00 Accueil Prof Principal puis cours
	- Seconde NJPF (Nature, Jardin, Paysage et Forêt) - Seconde PRODUCTIONS (agriculture)	9h30- 10h30 Remise des livres (*) (facultatif) et installation à l'internat 10h30- 11h30 Réunion d'accueil avec tous les parents 14h00 Accueil Prof Principal puis cours
Lundi 06 septembre 2021	- Première et Terminale GMNF - Première et Terminale CGEA - Première et Terminale S - Première et Terminale STAV - B. T.S.A 1ère année	8h30- 9h25 Accueil des internes et Installation à l'internat 9h25 Accueil Prof Principal puis cours
	- B. T.S.A. 2ème année	8h30 Début des cours

(*) **ATTENTION** : les livres sont proposés à la location par l'association des parents d'élèves (APEEAA) ; il est obligatoire de se munir de **sa carte HDF, d'un chèque de 20 euros pour l'adhésion à l'APEEAA et un chèque de 80 euros pour la caution des livres** (si vous ne l'avez pas fourni dans le dossier d'inscription) dès le 1 septembre pour en bénéficier. La location auprès de l'APEEAA est facultative.

Liste de fournitures

PETITES FOURNITURES NÉCESSAIRES UTILES

- Une trousse
- Des crayons de papier
- 4 stylos à bille (bleu, rouge, vert, noir)
- Des surligneurs
- Une gomme
- Une paire de ciseaux
- Un correcteur
- Un bâton de colle
- Des crayons de couleur
- Un agenda
- 1 clé USB

- Feuilles simple perforées (21 x 29,7 cm) ou cahier en fonction de votre organisation
- Copies doubles perforées (21 x 29,7 cm)
- Pochettes plastifiées perforées
- Classeurs et intercalaires ou chemise par matière ou trieur
- Un rouleau de plastique pour couvrir les livres
- Une calculatrice TI83 premium version Python
- Du papier millimétré
- Un rapporteur
- Une équerre
- Un compas
- Un taille-crayons
- Une règle de 30 cm
- Des feutres
- Bio-Eco pour toutes les classes : 1 grand classeur + intercalaires, feuilles simples et doubles blanches ,1 cahier de brouillon

- Une blouse 100% coton manches longues (pour la physique-chimie / SVT, biologie)
- 1 tenue de sport complète avec 2 paires de chaussures dont une paire non marquante

FILIÈRE GÉNÉRALE

DISCIPLINE	
Histoire Géo (2nd GT, 1ères, Terminales)	<input type="checkbox"/> Des crayons de bois ou à papier (pochette de 8 à 12 couleurs) <input type="checkbox"/> Des stylos feutre stabilo POINT 88 (chevalet ou pochette de 8 à 12 couleurs) <input type="checkbox"/> Une règle OTAN ou normographe qui permet de tracer des formes pour les croquis et schémas cartographiques.
Math (2nd GT)	<input type="checkbox"/> Cahier d'Algorithmique et de programmation - Collection Indice - Bordas éditeur 4,95€
Physique-Chimie	<input type="checkbox"/> 1 grand classeur <input type="checkbox"/> intercalaires <input type="checkbox"/> transparents <input type="checkbox"/> grandes feuilles simples <input type="checkbox"/> grandes feuilles doubles <input type="checkbox"/> 1 petit cahier de brouillon
Français/Philo	<input type="checkbox"/> Cahier ou classeur ou porte-vues <input type="checkbox"/> Classeur fiches bristol et fiches bristol

FILIÈRE PROFESSIONNELLE

DISCIPLINE	
Documentation (1ères)	<input type="checkbox"/> porte-vue 80 vues
Informatique (1ères)	<input type="checkbox"/> feuilles <input type="checkbox"/> porte-vues <input type="checkbox"/> cahier ou classeur
Français	<input type="checkbox"/> dictionnaire de français de poche <input type="checkbox"/> Bescherelle <input type="checkbox"/> 1 cahier <input type="checkbox"/> 1 petit carnet
Agroéquipement en CGEA	<input type="checkbox"/> Porte vue 100 vues ou classeur avec pochettes plastiques <input type="checkbox"/> Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince) <input type="checkbox"/> une cote ou vêtement de travail <input type="checkbox"/> une paire de botte <input type="checkbox"/> une paire de chaussures de sécurité <input type="checkbox"/> une paire de gants <input type="checkbox"/> lunette de protection
Agroéquipement en NJPF	<input type="checkbox"/> Cote ou vêtement de travail <input type="checkbox"/> vêtements de pluie (adaptés au froid) <input type="checkbox"/> gants de travail <input type="checkbox"/> chaussures de sécurité <input type="checkbox"/> une paire de botte de sécurité <input type="checkbox"/> un waders <input type="checkbox"/> un gilet fluo (simple) <input type="checkbox"/> un sécateur <input type="checkbox"/> une gourde ou bouteille isotherme <input type="checkbox"/> Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince) <input type="checkbox"/> un sac plastique simple mais résistant (pour transporter les affaires de chantier)
Economie, Gestion en 2nde Productions	<input type="checkbox"/> Cahier d'activités 21x29,7 Réf : EG1901, ISBN : 979-10-275-0197-7 Educagri Editions

FILIÈRE TECHNOLOGIQUE (STAV)

DISCIPLINE	
Informatique (1ères)	<input type="checkbox"/> feuilles <input type="checkbox"/> porte-vues <input type="checkbox"/> cahier ou classeur
Français / Philo	<input type="checkbox"/> cahier ou classeur ou porte vues <input type="checkbox"/> classeur pour fiches bristol <input type="checkbox"/> fiches bristol
STAV Agroéquipement	<input type="checkbox"/> Porte vue 100 vues ou classeur avec pochettes plastiques <input type="checkbox"/> Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince)
STAV Aménagement	<input type="checkbox"/> Support rigide (porte bloc ou chemise porte bloc avec pince) <input type="checkbox"/> Cote ou vêtement de travail <input type="checkbox"/> Vêtements de pluie (adaptés au froid) <input type="checkbox"/> Gants de travail <input type="checkbox"/> Chaussures de sécurité <input type="checkbox"/> Bottes de sécurité <input type="checkbox"/> Un sécateur <input type="checkbox"/> Une gourde ou bouteille isotherme <input type="checkbox"/> Un sac plastique résistant pour transporter les affaires de chantier

Adhésions (facultatives) aux associations de l'établissement

A.P.E.E.A.A

Association des parents d'élèves pour les apprenants du secondaire (livres)

A.L.E.S.A.A

Association des élèves

Association Sportive

Certificat d'aptitude obligatoire pour la pratique sportive en compétition

A.C.O.O.P.A

Association de coopération internationale

Bulletin d'adhésion à l'association sportive (AS) (facultatif)

Madame, Monsieur,

L'Association Sportive (loi 1901 à but non lucratif) du lycée permet aux élèves volontaires de pratiquer des activités sportives en dehors de leur cours obligatoires d'Education Physique et Sportive.

Le lycée comportant une majorité d'internes, notre objectif principal est d'en favoriser l'accès au plus grand nombre, que ce soit pour le loisir ou avec une visée compétitive dans le cadre de l'UNSS.

Dans ce dernier cas, l'adhésion à l'Association Sportive permet d'obtenir la licence UNSS et de bénéficier d'une assurance collective.

MONTANT DE L'ADHÉSION 2021 / 2022 : 15 euros

L'élève doit aussi fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive en compétition.

Nom de l'élève ou étudiant:

en classe de :

Joindre un chèque de 15 €, à agraffer au bulletin d'adhésion (noter nom, prénom, classe au dos du chèque) à l'ordre de l'A.S. du lycée agricole d'Airion, à remettre dans le dossier d'inscription ou à Mr AVARE Professeur d'E.P.S.

Date :

Signature du responsable légal 1

Date :

Signature du responsable légal 2



ACOOPA

Association de Coopération d'Airion

Madame, Monsieur

Les établissements publics agricoles contribuent à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ainsi, à Airion, l'Association de COOPération d'Airion (loi 1901 à but non lucratif ; depuis 2007) permet :

- de sensibiliser ses membres aux droits de l'homme dans le monde,
- de développer la vie collective et coopérative des apprenants,
- d'encourager le sens des responsabilités et des attitudes citoyennes,
- de faire découvrir d'autres cultures afin d'ouvrir à la diversité culturelle du monde.

L'association soutient tant que possible les voyages d'études proposés aux apprenants (Angleterre, Allemagne, Italie, Pays-Bas...) ; elle a organisé de nombreuses fois des voyages de coopération au Maroc, au Bénin... Elle propose également des actions plus locales (Disco Soupe à la cantine, vidéos sur des thèmes solidaires, rencontres avec certains acteurs solidaires...).

Votre première action solidaire, c'est de devenir adhérent !

Cordialement,
Les membres de l'ACOOPA



Coupon d'adhésion 2021 - 2022

Madame, Monsieur

Inscrit mon enfant (NOM - Prénom) :

En classe de à l'ACOOPA.

Je joins à cet effet un chèque de 5 € à l'ordre de l'ACOOPA (à agraffer au coupon d'adhésion) et à remettre dans le dossier d'inscription ou à Mme PLET, professeure d'ESC.

Fait à Le

Signature du responsable légal(e)

A.L.E.S.A.A

Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis d'Airion

L'ALESAA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une association loi 1901 à but non lucratif, gérée par des élèves, dans le but de faire vivre le lycée (avec l'aide d'un enseignant).

Elle est constituée d'un conseil d'administration de 10 membres, dont 6 forment le bureau.

C'est avant tout des membres (environ 200 adhérents chaque année), qui participent par une cotisation aux actions de l'association !

La cotisation te permettra de participer à tout ce que tu peux voir sur cette brochure (voir au dos), gratuitement ou à des tarifs préférentiels, seuls les cotisants bénéficient de ces tarifs lors de sorties organisées !

L'A.L.E.S.A.A. prend en charge les transports, et très souvent, une partie d'un billet par exemple. Chaque cotisant doit signer le formulaire d'adhésion (pour les mineurs, signature obligatoire des représentants légaux).

Alors, rendez-vous à la rentrée, muni d'un règlement de 22€ (chèque à l'ordre de l'A.L.E.S.A.A.), ainsi que du formulaire.



Ces activités sont toutes organisées par les membres de l'A.L.E.S.A.A. tout au long de l'année, en fonction des possibilités et des propositions que VOUS ferez !!

Elève, étudiant (lycée) : 22 euros
Apprenti, stagiaire: 12 euros

Règlement par chèque (à l'ordre de L'A.L.E.S.A.A.) ou en espèces. Mettre le NOM et la classe de l'adhérent au dos du chèque. NE PAS AGRAFER LE CHEQUE SVP.

NOM—Prénom de l'adhérent :

Classe de l'adhérent :

Date de naissance : Numéro de téléphone de l'adhérent :

NOM du représentant légal si différent :

L'adhérent a-t-il un frère ou une sœur également adhérent à l'A.L.E.S.A.A.? OUI NON

En cas de fratrie adhérente au sein de L'A.L.E.S.A.A., la première adhésion est de 22 euros, et les suivantes de 11 euros.

Si oui, NOM Prénom Classe :

L'image de l'adhérent peut-elle être utilisée par l'association afin de promouvoir ses activités ? OUI NON

En adhérant à l'A.L.E.S.A.A. pour l'année scolaire 2020 / 2021, j'accepte les conditions énoncées sur ce document.

L'A.L.E.S.A.A. a contracté une assurance auprès de la MAIF pour assurer locaux, biens et tous ses adhérents, notamment lors des sorties de loisirs. Elle ne couvre pas les dommages qu'un adhérent peut occasionner volontairement sur un tiers. Une assurance responsabilité civile est conseillée. Tout manquement attesté au respect des locaux, des biens matériels, des consignes ou des personnes lors des activités par un adhérent occasionne son exclusion de l'association, et donc de toutes les activités et ce, sans remboursement de l'adhésion. L'A.L.E.S.A.A. donne priorité à ses adhérents à jour de leur cotisation lors des inscriptions aux activités. Aucun crédit n'est accepté. Aucun remboursement n'est fait en cas de désistement de dernière minute sans motif valable. L'A.L.E.S.A.A. s'engage à respecter le droit à l'image de chacun de ses membres.

Date :

Signature de l'adhérent

Signature du représentant légal



Association des Parents d'Élèves de l'Établissement Agricole d'Airion APEEAA

L'association participe à la vie scolaire des lycéens par sa présence lors des différents conseils, par les aides apportées afin de financer des projets pédagogiques et des voyages scolaires, par l'échange d'informations sur la vie du lycée.

Votre adhésion à l'association vous permettra de bénéficier de la **location des livres papier**, la mise à disposition de matériels informatiques, l'accès à l'espace membre du site internet, de représenter les parents d'élèves aux conseils de classe, etc.

Lors de l'inscription de votre enfant au lycée, pour adhérer à l'association, une participation de 20€ est demandée (attention : une seule adhésion par famille !). Vous avez 2 solutions :

- vous rendre directement sur notre **site internet** (<https://apeeaa.assoconnect.com>) **pour compléter le bulletin d'adhésion** avec possibilité de régler en ligne
- **ou compléter le bulletin d'adhésion** ci-joint et le joindre à votre dossier d'inscription accompagné de votre règlement (chèque ou espèces).

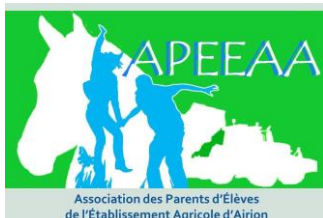
La location des livres scolaires pour les membres adhérents permet d'équiper le lycéen à coût réduit. Le montant de la location peut être prélevé sur la carte HDF de votre enfant. Pour cela, **début juillet, commandez et activez la carte HDF**, indispensable pour la vie au lycée (entrée, cantine, fournitures...) sur le site Génération hauts de France (www.generation.hautsdefrance.fr) afin de l'obtenir avant la rentrée.

Le jour de la rentrée scolaire, les livres seront remis aux élèves **sous réserve** des pièces ci-dessous :

- **Un chèque de caution de 80 euros à l'ordre de l'APEEAA**, par lot de livres (chèque non débité rendu en fin d'année scolaire selon l'état des livres)
- **La carte HDF de votre(vos) enfant(s)** (vérifiez qu'il reste la somme nécessaire sur la carte : En classe de seconde, **55€**, en classe de première et terminale, **45€**).

N'hésitez pas à consulter notre site internet <https://apeeaa.assoconnect.com> sur lequel vous trouverez nombre d'informations dont le co-voiturage et la bourse aux affaires.

Cordialement,
Le Président M. Olivier ARDENNOIS
(tel : 06 86 14 61 35)



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE D'AIRION

Association Loi 1901 à but non lucratif

BULLETIN D'ADHÉSION À L'APEEAA 2021-2022

INFORMATION RESPONSABLE(S) LEGAL (AUX)

Nom, prénom parent 1 : _____

Nom, prénom parent 2 : _____

Téléphone portable : _____

Téléphone portable : _____

Mail : _____

Mail : _____

INFORMATION ELEVE

Nom de l'enfant : _____

Prénom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

N° carte HDF : _____

Classe : 2 GT 2 NJPF 2 Production

1 G 1 STAV aménagement 1STAV agroéquipement 1 GMNF 1 CGEA

T G T STAV aménagement T STAV agroéquipement T GMNF T CGEA

RÈGLEMENT DE L'ADHÉSION 20€

En ligne (<https://apeeaa.assoconnect.com>)

Par virement (*nous contacter pour le RIB*)

Par chèque (à l'ordre de l'APEEAA)

En espèces

Date : __ / __ / __

Signature des parents et ou responsable légal :

- En adhérant à l'association APEEAA, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au siège de l'association et à verser ma cotisation pour l'année scolaire.
- Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires dans le cadre d'une adhésion et font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion et aux actions d'informations de l'association. Les destinataires des données sont les membres du bureau de l'association. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement de celles-ci directement à partir de votre compte sur la plateforme ou en faisant une demande par mail.

A.P.E.E.A.A. - RNA W602000245 -

6 rue du dessus de l'Étang 60600 Airion - leqtaairionpourlesparents@gmail.com - <https://apeeaa.assoconnect.com>



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT AGRICOLE D'AIRION

Association Loi 1901 à but non lucratif

A L'ATTENTION DE MADAME ET MONSIEUR LES PARENTS D'ÉLÈVE ANNÉE SCOLAIRE 2021 2022

Votre enfant est inscrit dans notre établissement et vous êtes soucieux de jouer un rôle actif au sein de la Communauté Éducative du LEGTA d'Airion.

Pour cela, vous avez la possibilité de vous présenter dans les différents conseils qui animent la vie de l'établissement.

Il vous suffit de compléter le coupon ci-dessous et de nous le retourner pour la rentrée scolaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions par avance, Madame, Monsieur, et nous vous prions de bien vouloir recevoir nos plus respectueuses salutations.

Le Président de l'association

M. Olivier ARDENOIS

(tel : 06 86 14 61 35)

Mme ou M.

Parents de l'élève : En classe de :

Mail :Téléphone :

JE PRÉSENTE MA CANDIDATURE POUR : *(cocher la ou les cases)*

- Le conseil de classe de (1 par trimestre en fin de journée)
- Le conseil intérieur : il concerne l'organisation pédagogique et la vie scolaire au lycée. Il se réunit 2 fois par an et en journée.
- Le conseil d'Administration : il gère l'ensemble de l'établissement et concerne aussi le lycée. Il vote le budget, le règlement intérieur et prend toutes les décisions relatives au fonctionnement de l'établissement. Il se réunit 3 fois par an et en journée.
- Le conseil de discipline : est réuni par le directeur pour prendre des sanctions disciplinaires à l'encontre d'élèves ayant commis une faute. Vous serez désignés pour y participer si vous acceptez cette mission.
- La commission d'hygiène et de sécurité : elle touche la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes qui se trouvent dans l'enceinte de l'établissement. Elle se réunit 2 fois par an et en journée.

A.P.E.E.A.A. - RNA W602000245 -

6 rue du dessus de l'Étang 60600 Airion - legtaairionpourlesparents@gmail.com - <https://apeeaa.assoconnect.com>